

PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE – 20 H

Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir	Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir
Buttieu Philippe	Présent	Lancelin Aurélien	Excusé
Chardon Francis	Présent	Lucas Nathalie	Présent
Dauron Régis	Présent	Nédélec Frédéric	Présent
Druais Joël	Présent	Perche Francis	Présent
Garnier Annette	Présent	Savoire Emmanuel	Présent

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal séance du 18 juin 2025
3. PLUIH réunions publiques
4. Point sur les travaux en cours et les subventions
5. Informations diverses
 - a. Travaux entretien des canalisations de transport de gaz naturel du 29/09/2025 au 01/01/2026
 - b. Curage des fossés et dérasements d'accotements (route de Vendôme)
 - c. Fermeture du réseau cuivré pour notre commune en janvier 2029
6. Point sur le sivos (transport scolaire)
7. Village d'avenir : Point sur le city park sur terrain Coulommiers la Tour
8. Rapport d'activités 2024 des Territoires Vendômois
9. Concert du 3/10/2025 à 19 h 30
10. Préparation du 11 novembre (repas des aînés)
11. Questions diverses
 - a. Convocation des membres de l'action sociale
 - b. Convocation des membres pour la gestion des chemins ruraux

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Francis Perche

2) Approbation du procès-verbal séance du 18 juin 2025

Les membres présents approuvent le procès-verbal de la séance du 18 juin 2025

3) Point sur le PLUIH

Madame le Maire rappelle que les réunions publiques du PLUIH ont commencé. Pour mémoire, le futur plan intercommunal d'urbanisme fixera les règles de construction pour tout le territoire. Les prochaines réunions auront lieu le **15 octobre à Savigny**, le **16 octobre à Vendôme**. Mme Garnier et M. Dauron se rendront à ces réunions.

4) Point sur les travaux d'investissements en cours et les subventions.

Il reste à faire pour 2025 la première partie de la rue du Breuil.

Pour les travaux terminés, les demandes de versement de subventions ont été faites. Nous attendons 12 753 € (DETR) et 16 000 (DDSR).

Le versement de la DRAC pour le retable a été fait en Juillet 2025.

La statue cassée a été réparée et remise en place fin Août 2025.

5) Informations diverses

- a) Des travaux d'entretien des canalisations de transport de gaz naturel seront effectués par la société SMDA Environnement 41 du 29 septembre 2025 au 1^{er} janvier 2026.
- b) Curage des fossés des dérasements d'accotements route de Vendôme seront effectués par le Conseil Départemental à partir du 29 septembre 2025.
- c) La fermeture du réseau cuivré est prévue en janvier 2029. Pour les maisons de Faye qui ne sont pas encore raccordées, les Territoires Vendômois sont en mesure de nous aider.
- d) Les panneaux enfants danger seront posés dans les semaines qui viennent.

6) SIVOS – Transport scolaire

Mme le maire informe le conseil, qu'à compter de la rentrée scolaire, les enfants prenant le car au point de ramassage de Villarceau et qui vont à l'école maternelle, seront subventionnés à 95 % par la CATV.

PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE – 20 H

Pour l'année 2024, cette mesure ne s'applique pas. Il a été décidé en SIVOS que le calcul se ferait au prorata du nombre d'élèves. Au-delà de 2 élèves, chaque commune prendra sa quote-part.

Par ailleurs, le sous-Préfet demande une mise à jour des statuts. Il souhaite y rajouter la commune de Selommes. L'origine du transport scolaire (donc des statuts) était de prendre les enfants d'école à école. (Faye/Villetrun/Rocé). Villarceau n'était nullement concerné par cette mesure puisque Villarceau dépend de Selommes et que Selommes a une école. Il conviendra d'être prudent à la relecture des statuts.

7) Village d'avenir : point sur le city park ,

Dans le cadre de village d'avenir, il a été évoqué de faire un city park au stade de Coulommiers.

Les communes participantes seraient Coulommiers, Villetrun et Faye. Rocé n'avait pas souhaité rejoindre village d'avenir.

Les coûts estimés par la Préfecture seraient entre 60 et 80 k€ subventionnés à 80 % par l'état.

A ce jour, Mme Serreau s'est déplacée à St Amand et a obtenu les coûts.

Mme le maire a demandé à la préfecture une étude chiffrée et a demandé les coûts futurs générés par cet investissement. (entretien, sécurité etc....)

Mme le maire pense que les conditions actuelles laissent planer beaucoup d'incertitudes et que s'engager sur ce genre de projet est très ambitieux, surtout à la veille d'élections municipales.

Le conseil municipal ne souhaite pas s'engager avant les élections municipales.

8) Rapport d'activités 2024 des Territoires Vendômois

Vu le code général des collectivités territoriales :

Vu le rapport d'activité de l'année 2024 de la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois ;

Considérant que l'article L 5211 – 39 du code général des collectivités territoriales, un rapport d'activités doit être transmis avant le 30 septembre de chaque année, au maire de chaque commune membre de tout établissement public de coopération intercommunale.

Considérant que la commune de Faye est une commune membre de la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, prend acte du rapport d'activités de la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois pour l'année 2024.

9) Concert du 3/10/2025

Un verre de l'amitié sera offert après le concert.

10) Préparation du 11 novembre

Nous avons reçu 3 propositions. La décision sera prise par la commission d'action sociale qui se réunira prochainement.

11) Questions diverses

- Le comité consultatif « entretien des fossés et chemins ruraux » se réunira 1^{re} quinzaine de décembre.
- Rangement prévu le 6/12/2025.
- La boîte à livres est en cours de réalisation.
- Madame le Maire donne lecture d'un courrier du département pour chemin non autorisé
- Dotation du fond départemental de péréquation en baisse de 12.24%
- Devis d'Axis Conseil pour obtenir des plans du réseau des eaux pluviales 11 940 €. Le conseil municipal ne donnera pas suite.
- Les travaux de réparations des eaux pluviales de la rue du Breuil sont terminés. Ces travaux ont été gérés par les Territoires Vendômois que nous remercions. Le montant des travaux des regards s'élève à 11 500 € TTC
- Pose des panneaux attention enfants par signalétique en cours.
- Il existe un busage des eaux pluviales rue de la Genetterie. Il conviendra de le répertorier sur un plan. Dès que les maïs seront ramassés, nous procéderons à la recherche des regards et nous les matérialiserons.
- US Petite Beauce est en déficit pour la première année (-11 613 €).

Séance levée à 22 h

Le secrétaire de séance
Francis PERCHE



Le Maire,
Annette GARNIER